

Compte rendu de la réunion du 24 avril 2015 de la commission de voirie

Etaient présents : Monsieur Jean-Louis GERGAUD,
Mesdames Prescilia LAKEHAL, Martine RIBEYRE et Solange VENDITTELLI,
Messieurs Gilles DEFORGES, Pierre FOUILLAND, Jean-Jacques RUER,
Messieurs : Philippe SOLEILHAC et Jean-Paul BELLEDENT,

Excusés : Messieurs Martial GILLE et Jean-François PERRAUD.

Compétences liées à la voirie (présentation de la réponse du cabinet d'avocats) :

Une copie de la réponse (pièce annexée) du cabinet VEDESI au sujet de la répartition des compétences en matière de voirie entre la commune de Brignais et la Communauté de Communes de la Vallée du Garon.

Celle-ci précise que la totalité des procédures relatives à la voirie transférée sont à la charge de la CCVG, alignements, classements et déclassements, redressement et régularisation foncières y compris les régularisations des situations antérieures au transfert,...

La commission demande que le cabinet vienne fournir les explications sur deux exemples concrets.

Accès au centre aquatique (acquisitions foncières) :

La commission s'interroge sur l'organisation du suivi de cette opération et de son financement.

Au sujet des acquisitions foncières, des accords à l'amiable ont été obtenus auprès de la plupart des propriétaires riverains au prix estimé par les services du Domaine.

Cet accord n'a pas été obtenu sur un terrain en indivision. Pour cela, l'institution d'un plan d'alignement est proposée.

Mise en place de la future organisation, patrouille) :

Les modalités de la mise en place de la future organisation sont évoquées.

Monsieur GERGAUD présente la répartition des missions entre la CCVG et les communes (pièce annexée).

Monsieur GERGAUD s'interroge sur la nécessité de mettre en place une astreinte, les interventions urgentes hors des périodes de fonctionnement des services restent exceptionnelles, lorsqu'un incident surgit, les services de police mettent en général le site en sécurité en attente d'une intervention des services.

Des agents communaux se signalent pour candidater à la CCVG. Un profil de postes est en cours d'élaboration, il est demandé qu'il soit transmis aux mairies lorsque celui-ci sera validé.

Monsieur GERGAUD demande que les accotements et fossés soient également suivis, ceux-ci concernent bien les attributions de la CCVG, sa compétence, donc ses obligations, concerne la totalité du domaine public routier et de ses accessoires.

Le matériel à prévoir pour cette équipe sera limité à un véhicule du type fourgon et au matériel de mains (pelles, pioches, brouettes,...), le matériel utilisé de façon exceptionnelle sera loué.

Parc d'activités de Sacuny • 262 rue Barthélémy Thimonnier • 69530 Brignais

Tél : 04 72 31 78 72 • Fax : 04 72 31 78 96 • contact@cc-valleedugaron.fr • www.cc-valleedugaron.fr

Du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 17 h 15

Un local devra être trouvé, il sera plutôt centré par rapport au territoire, il serait préférable, pour éviter les confusions qu'il ne soit pas commun avec des locaux municipaux. Une recherche parmi les possibilités existante doit être effectuée.

Questions diverses :

Madame Prescilia LAKEHAL interroge sur l'évolution des dossiers suivants :

- Au sujet du garde-corps de l'ouvrage SNCF, un nouveau devis pour sa restauration nous est parvenu mercredi, il a été transmis à Messieurs PERRAUD, FOURMAUX et SAPHY, celui-ci est nettement à la baisse.
- Au sujet de la rue Lesignano, les profils de voirie sont en cours d'élaboration et pourront être transmis au cours de la semaine prochaine.

Monsieur GERGAUD interroge sur la construction du mur au vieux-bourg de Montagny, l'entreprise devait intervenir mi-mars, une relance sera faite.

Une prochaine commission consacrée à une présentation des opérations en cours à la date suivante :

Le vendredi 12 juin à 8 heures.

La commission suivante programmée le **vendredi 3 juillet** sera consacrée à la définition du nouveau mode de programmation des opérations d'investissement.

Fait le 24 avril 2015